# Déclaration liminaire de SUD éducation
# CIEN du 2 juillet 2025


PROFITER DE LA BAISSE DEMOGRAPHIQUE ..... 2
AGIR FACE A UN BATI OBSOLETE : UNE NECESSITE ECOLOGIQUE, SANITAIRE MAIS AUSSI UN PUISSANT LEVIER D'EDUCATION ET DE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE FACE AUX DEFIS CLIMATIQUES ..... 3
UN ROLE MAJEUR DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE POUR NOTRE AVENIR ..... 3
UNE AUTRE DERIVE : L'ASSOCIATION DE RESEAU DES PARENTS, ET LE SOUTIEN DES PUISSANCES PUBLIQUES AU PRIVE ..... 4

MOTION ..... 6

Madame la Rectrice
Messieurs les Recteurs
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs

## Profiter de la baisse démographique

Alors qu'il y a une légère baisse démographique, Il s'agit d'en profiter pour permettre aux élèves d'avoir un meilleur taux d'encadrement et de meilleures conditions de travail. Ce n'est pas le choix qui est fait.

Les années précédentes, le système scolaire a déjà dû absorber la hausse des élèves à postes constants : les personnels ont dû faire plus, avec moins. Et, maintenant qu'il y a une légère décrue démographique, un rééquilibrage des postes se met en place, notamment dans le premier degré qui perd, dans l'académie, 170 ETP.
Cela consiste donc à continuer à faire, avec encore moins.

Cela ne contribue pas à une meilleure prise en charge des élèves ni à la revalorisation du métier.

A Paris, la fermeture du lycée Rabelais été annoncée dans cette instance en novembre 2022 mais depuis son existence a été prolongée, permettant d'absorber les élèves que les établissements ne pouvaient absorber suite aux trop nombreuses fermetures de divisions de seconde dans Paris lors des rentrées scolaires 23 et 24.
Lors d'une rencontre tripartite entre le rectorat de Paris, la région et la mairie du 18e, le sort du seul lycée général du 18e arrondissement de Paris, qui compte 30 000 élèves, a été scellé : il fermera à la rentrée scolaire 2026, sous réserve de place dans d'autres établissements parisiens pour les 180 élèves de 2nd et 1e à la rentrée prochaine. Cette décision de fermeture brutale, sans échelonnement est une décision inique : elle ne permet pas aux élèves une scolarité pérenne.
Encore une fois, la décision prise prend en compte les moyens mis en œuvre plutôt que l'intérêt des élèves.

Les choix qui sont faits ont des conséquences concrètes : des élèves se retrouvent sans affectation au lycée ou sont affecté·es loin de leur domicile puisque leur lycée de secteur ne leur est pas accessible.
A Colombes la construction d'un nouveau lycée, annoncée par la région en 2018, a finalement été refusée. En ce moment, ce sont plus de 100 lycéen·nes de Colombes qui sont sans affectation.

Il est urgent de revaloriser le secteur public : à Paris, des projections dessinent la perspective d'un enseignement privé majoritaire à l'entrée au collège. Il est temps de stopper cette dynamique.

## Agir face à un bâti obsolète : une nécessité écologique, sanitaire mais aussi un puissant levier d'éducation et de prise de conscience collective face aux défis climatiques

Les épisodes caniculaires se multiplient mais l'Éducation nationale n'a toujours pas de cadre national de gestion de ces canicules qui soit précis et réellement opérationnel.
Il est urgent de mettre en place un protocole de protection des élèves et personnels face à ces grandes chaleurs.

En effet, ces épisodes caniculaires mettent en avant l'obsolescence d'une grande partie du bâti scolaire. Les moyens doivent être massifs pour transformer les passoires thermiques qui se changent l'été en bouilloires énergétiques. Le bâti doit être repensé de manière systémique de manière à prendre en compte les ambiances thermiques, sonores, l'amiante et les consommations énergétiques notamment dans le cadre de l'Eco Energie Tertiaire.
Pourtant, le plan de réhabilitation de 40 000 écoles et établissements, annoncé en septembre 2023 par le président de la République, Emmanuel Macron, semble avoir été sacrifié sur l'autel de la rigueur budgétaire. Le « Fonds vert », en partie fléché pour cette rénovation, subit des coupes drastiques. De nombreuses collectivités locales, à commencer par les petites et moyennes communes, n'ont pas les moyens de financer la rénovation d'un parc scolaire vieillissant et parfois vétuste.

Aucun dispositif de diagnostic d'adaptation des établissements scolaires face au changement climatique n'est à ce jour disponible.

Nous rappelons que la Santé et la Sécurité au Travail sont de la responsabilité de l'employeur qui a une obligation de résultat.

Alors que l'inadaptation du bâti scolaire face au changement climatique renforce les injustices scolaires, sociales et territoriales, l'enjeu bâtimentaire est un enjeu de dignité de conditions de travail mais également de justice sociale et territoriale, de santé et de sécurité publique.

## Un rôle majeur de l'enseignement agricole pour notre avenir

Sous couvert de souveraineté alimentaire, c'est un gouvernement sans boussole écologique qui donne raison aux lobbys agro-chimiques sans prendre en compte la pollution des nappes phréatiques, du pain, des pâtes, des pommes de terre au cadmium, sans prendre en compte les polluants éternels, l'extinction massive des insectes et oiseaux, l'augmentation en flèche des cancer pédiatriques, la sentience animale, etc.

L'agriculture consomme 15 % de la production mondiale en énergies fossiles et 40 % des produits de la pétrochimie notamment sous forme d'engrais de synthèse et d'emballages en plastique.

De fait, les reculs écologiques se multiplient. Que ce soit sur les Zones à faible émission, la remise en cause du zéro artificialisation nette, et les normes agricoles : facilitation de l'installation de mégabassines, réduction des sanctions pour la destruction des espèces protégées et des haies, adoption du principe *« pas d'interdiction de pesticides sans solution »*.

La proposition de loi du sénateur de la Haute-Loire Laurent Duplomb a complété cette entreprise, en assouplissant notamment la réglementation pour les gros élevages et en réautorisant temporairement l'acétamipride, un néonicotinoïde (donc neurotoxique) banni depuis 2020.

Dans ce contexte de reflux, l'enseignement agricole a un rôle éminent à jouer pour ne pas perpétuer les dérives du système agro-industriel.

## Une autre dérive : l'association de Réseau des parents, et le soutien des puissances publiques au privé

L'association Réseau des Parents est une association de parents qui essaime depuis les Hauts-de-Seine, dans le 78 ou Paris.

Sous couvert de soutien à la parentalité, l'association intervient dans des établissements comme au collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses où elle a animé, à l'intérieur des locaux, un café des parents. Le 10 avril dernier, le thème de l'intervention lors du café des parents d'élèves du collège était « l'hygiène de vie des ados ».
A partir de ce thème *a priori* anodin, c'est l'occasion de diffuser ses idées :
L'association y parle « d'éducation intégrale », renforce les stéréotypes de genre, veut développer le potentiel de chacun, y compris spirituellement, au sein de la famille, pour renforcer la puissance et la culture française.
Cette association est financée par le Fonds du bien commun qui appartient à Pierre-Edouard Stérin. Celui-ci met une partie de sa fortune au service de la bataille culturelle qui doit rendre victorieuse les idées de l'extrême droite, idéologiquement, politiquement, culturellement.
Il est ouvertement identitaire, xénophobe, islamophobe, partisan d'une « remigration », catholique traditionnaliste, et anti IVG.
Son projet s'appelle « Périclès » et est doté de 150 millions d'euros. Il vise à former un vivier de personnes ressources, à préparer des implantations locales, une école de formation pour des candidats aux municipales pour favoriser la victoire de l'Extrême droite, y compris en venant en soutien au RN.

Cette offensive de Réseau des parents prend place dans un contexte favorable aux offensives de l'enseignement privé réactionnaire.

Le même Etat ne contrôle quasiment pas les établissements privés qui ont une approche de l'enseignement et de l'éducation réactionnaire et traditionaliste.

C’est tout cela qui fait se sentir légitimes les offensives des « parents vigilants » (association liée à Renaissance de Zemmour) qui mènent des offensives contre l’EVARS.

Cela constitue un terreau favorable à la diffusion d’une culture d’extrême droite, niant les droits des enfants et banalisant les violences qui leur sont faites tout en instituant une concurrence entre le public et le privé qui dure depuis plus de 60 ans, dans une logique ségrégative, au détriment du public.

De fait, le Réseau des parents participe à cette logique.

Le site internet de l’association présente en effet les logos de ses partenaires : Préfecture des Yvelines, Région Île-de-France, Conseil départemental du 92, du 78, nombre de mairies qui apportent leur caution, leur visibilité, leur légitimité au déploiement d’un réseau tel que prévu par le programme « Périclès » de Stérin.

Face aux forces réactionnaires et dangereuses qui sont à l’œuvre, face aux enjeux urgents, c’est une vigilance de tous les instants qui doit nous animer, avec une éthique accrue, pour notre jeunesse et notre avenir commun.

Pourtant, le Gouvernement, l’Education nationale, les collectivités locales ne se donnent pas assez les moyens pour assurer une formation suffisante à la jeunesse du pays, contre les dominations et les prédations, pour notre avenir, pour une société inclusive, solidaire, écologique, respectueuse de la santé, de la sécurité et des droits communs comme de chacun·e.

## Motion

Pour faire suite au communiqué intersyndical Académie de Versailles, à l'annonce de la FSU dans sa déclaration liminaire, nous déposons une motion que je vais à présent lire.

*Sous couvert de soutien à la parentalité, l'association Réseau des parents, qui essaime depuis les Hauts-de-Seine, mobilise des intervenants et intervenantes aux qualifications souvent plus que problématiques, certains adeptes de méthodes peu fiables scientifiquement. On a vu ailleurs les dérives d'associations inspirées par la « discipline positive », et qui intervenaient dans des formations inscrites au PAF de Créteil sans jamais avoir reçu d'agrément, ni du Ministère ni du Rectorat.*

*Le Réseau des parents est par ailleurs soutenu par le fonds du milliardaire Pierre-Édouard Stérin, lancé dans une croisade politique dénuée de toute ambiguïté : permettre à l'extrême-droite de gagner la bataille culturelle et de parvenir au pouvoir.*
*L'entrisme favorisé par certaines collectivités présente un péril idéologique majeur. Les messages diffusés, aussi bien sur le site de l'association que lors de ses conférences, soulèvent des questions sur son indépendance et sa neutralité. Ainsi, les discours sont très orientés concernant la sexualité, l'avortement mais aussi le modèle familial.*

*Nous demandons instamment aux collectivités locales et aux services de l'État de rompre tout partenariat avec cette association.*
*Nous demandons aux services académiques d'interdire toute intervention de cette association dans les établissements scolaires.*